

LA PÊCHE AUX OURSINS SUR LE LITTORAL MORLAISIEN

par J. DESTABLE

La côte du Trégor morlaisien est la seule, dans le Nord-Finistère, où se pratique la pêche des oursins. Commencée un peu avant la dernière guerre, cette pêche devait connaître un essor remarquable durant les années de restrictions, de 1940 à 1945. Mais depuis, son importance n'a pas décliné, et elle constitue la principale ressource d'hiver des pêcheurs trégorrois.

LES DONNEES PHYSIQUES :

L'oursin ne se rencontre, sur les côtes nord-occidentales de la Bretagne, que sur une frange littorale allant de la baie de Morlaix à l'Ouest, à l'extrémité N.-W. de la baie de Lannion, à l'Est.

La nature géologique du littoral est particulièrement favorable à l'établissement de véritables colonies d'oursins. Il s'agit de la continuation vers l'Ouest du synclinal Brest-Morlaix, formé de roches primaires diverses, parmi lesquelles dominent les épidiories de Plougasnou, les cornes amphiboliques, les schistes de Brélévenez et les schistes cristallins. Ces formations se retrouvent de part et d'autre de la baie de Lannion, appuyées aux extrémités sur deux masses compactes : le granit porphyroïdes de l'Aber-Ildut, qui forme le socle du plateau de Léon de Saint-Pol à Guissény, et le granit rose de Trégastel, à l'extrémité N.-O. du Trégor lannionais. Epidiorites et schistes sont des roches à structure feuilletée résistant médiocrement à l'érosion marine. Elles se délitent en lames aiguës séparées par d'étroites rainures parallèles, qui donnent leur aspect caractéristique aux parages de la pointe de Locquirec et de l'île verte. L'oursin se loge dans la rainure, s'y aménage une cavité dans laquelle il vivra désormais à l'abri des courants de marée. D'autres oursins s'installent dans les multiples couloirs de failles dont l'alignement reflète les influences tectoniques qui présidèrent au tracé du rivage, et qui amortissent également les effets du gros temps.

Enfin, cette partie du rivage est protégée par un double alignement d'îlots rocheux et de hauts fonds de direction variée : Duons-Méloine, — Sept îles, et Chaises de Primel-Crapaud — Ile Grande, que renforcent vers le large l'île de Batz et le Plateau des Triagoz. Ces défenses naturelles amortissent considérablement dans les baies de Morlaix et de Lannion les effets

des grosses houles venues de l'Atlantique, qui s'épuisent d'autre part sur une plate-forme littorale à faible pente particulièrement large à cet endroit. Si bien que, malgré quelques courants côtiers assez forts, l'oursin trouve en baie des eaux relativement calmes et de multiples abris où il peut se développer à loisir. Aussi l'oursin y est-il de dimensions plus fortes que l'oursin de l'Atlantique, ou d'autres secteurs de la Manche, ce qui lui confère une place de choix sur le marché parisien.

LES ORIGINES DE LA PECHE :

La pêche aux oursins sur le littoral morlaisien est relativement récente. C'est vers 1935, qu'un pêcheur de Primel ramena à terre, pour la première fois, une cargaison d'oursins ; il garda le secret sur ses procédés de pêche, et gagna en deux ou trois mois une dizaine de milliers de frs. Les autres marins, désirant percer à jour le mystère, firent le guet, l'espionnèrent, allèrent même la nuit fouiller dans sa cale pour tâcher d'éclaircir l'énigme. Mais le pêcheur se tenait sur gardes : avant de rentrer au port, il cachait son matériel dans quelque creux de roche. Par la ruse, les marins réussirent enfin à connaître le secret.

La période de 1940-45, avec ses restrictions alimentaires et la baisse brutale du tonnage de poissons pêchés, devait amener une extension considérable du commerce des crustacés et coquillages, en vente libre. La pêche des oursins et le ramassage des moules furent alors une des ressources importantes des pêcheurs trégorrois qui, de Térénez à Locquémeau, devaient joindre ces activités à leur traditionnelle pêche des homards aux casiers.

Le retour à des conditions d'existence plus normales ne devait pas entraîner l'abandon de la pêche aux oursins, comme on s'y attendait généralement. Les Parisiens avaient apprécié la saveur de ce zoophyte marin, les cours demeurèrent élevés, et la raréfaction des oursins de la Méditerranée entraîna une demande toujours aussi vive sur le littoral de la Manche : cela explique l'importance actuelle de cette pêche un peu particulière.

LES TECHNIQUES DE PECHE :

La technique est très simple : le bateau marche lentement, moteur au ralenti, traînant derrière lui plusieurs fauberts. Ces fauberts ne sont pas autre chose que des paquets de vieux filets, entremêlés de chaînes qui raclent le fond. Les oursins, par leurs piquants, sont retenus aux mailles, et on remonte de véritables bouquets. Un bateau traîne généralement de trois à quatre fauberts.

Cette pêche si simple s'avère extrêmement dangereuse et fatigante. Elle a lieu en hiver, par une mer toujours plus ou moins houleuse. L'oursin se trouve à une faible profondeur — quelques mètres — et le bateau doit sans cesse naviguer au ras de la roche. Il lui faut pénétrer dans ces étroits chenaux bien connus des pêcheurs, dans lesquels la mer bouillonne, à hauteur des falaises de Beg-an-fry, l'arrière du bateau face à la côte.

La moindre erreur de navigation, le moindre coup de houle imprévisible peuvent faire talonner la roche et entraîner le naufrage. Souvent, la coque racle pendant une fraction de

seconde, et il faut toute l'habileté du pêcheur pour « déborder » l'obstacle et s'en éloigner de quelques brasses.

A cette pêche, le marin acquiert une connaissance surprenante de la topographie sous-marine. Il repère sur les lieux de pêche le moindre récif, que lui indiquent les légers remous de la surface ou le changement de coloration de l'eau. Ses « marques » à terre lui indiquent sans risque d'erreurs l'emplacement des rochers dangereux aussi bien que ne pourrait le faire une bouée mouillée sur l'obstacle lui-même. Il connaît à fond tous les couloirs, tous les creux dans lesquels s'assemblent les oursins.

Il faut sans cesse tirer sur les fauberts, les « soulager » pour éviter que les filets ne s'accrochent aux aspérités du fond. Ils sont hissés dans l'embarcation ruisselants d'eau. Les doigts souvent engourdis par le froid doivent retirer les oursins de la masse des fauberts ; les piquants écorchent la peau, et souvent les mains saignent à ce travail. Le bateau, qui n'avance presque pas, se balance dans la houle, rendant la pêche encore plus pénible. Le marin rentre, le soir, exténué, tant par la tension nerveuse qu'exige une telle navigation que par l'effort incessant qu'il est obligé de fournir : il faut que le gain soit substantiel pour que les pêcheurs s'adonnent à une telle activité.

Les autres procédés de pêche comptent peu. Il y a d'abord le ramassage à pied, pratiqué par les retraités, les femmes et les riverains, lors des marées de vive-eau. On recueille ainsi beaucoup moins d'oursins qu'en bateau (quelques kilos en une marée, voire un cageot), mais cela ne nécessite aucune mise de fonds préalable. Enfin, un Morlaisien pratique la cueillette sous-marine, vêtu d'un ensemble imperméable avec appareil respiratoire. Il peut ainsi, lorsqu'il n'y a pas de houle, explorer toutes les fentes étroites dans lesquelles les fauberts ne peuvent se glisser, le dessous des roches, ou les chenaux non accessibles aux bateaux. Ce qui lui permet, par bonne marée, de remonter jusqu'à une centaine de kilos d'oursins par jour : d'où l'indignation véhémement des marins-pêcheurs à l'égard de celui qu'ils considèrent comme un concurrent déloyal (1)...

PRODUCTION ET COMMERCE :

L'importance de cette production, que reflètent mal les statistiques officielles (147 tonnes en 1947, dans le quartier de Morlaix, représentant une valeur de 28 millions de francs), est en réalité la suivante pour 1947 :

Térénez	15 Tonnes	Locquirec	25 Tonnes
Le Diben	300 Tonnes	Locquémeau	80 Tonnes

Ce qui représente une pêche de 400 à 500 tonnes d'oursins par an sur le littoral trégorrois : il faut s'en tenir à ces chiffres moyens, variables d'une année à l'autre.

La pêche a lieu en effet en saison froide. Elle débute dès les premiers jours de Septembre, mais ne bat son plein que de Toussaint à Janvier. Elle faiblit lors des tempêtes, de Janvier à Mars, et se termine lorsque les pêcheurs posent, en Avril-Mai,

(1) Cent kilos d'oursins journallement pendant les quelques jours que dure la marée, cela représente, pour cette courte période, un gain de 40.000 à 60.000 francs, suffisamment pour ensuite, pouvoir se reposer tout le mois. Et cela sans avoir de rôle de pêche, de cotisations d'assurance ni d'impôts d'aucune sorte à payer : ce qui explique l'indignation des inscrits maritimes.

leurs palangres au large, ou leurs filets à crabes dans la baie. Certaines années, où il y a peu de gros temps, le rendement de cette pêche hivernale est excellent.

Le commerce de l'oursin a fortement évolué. Jusque vers 1955, le produit de la pêche était exclusivement collecté par les mareyeurs, qui le payaient au plus bas cours possible et se faisaient parfois « tirer l'oreille » pour en accepter la totalité. Mais, après une longue période d'entente entre mareyeurs, la concurrence vint à s'établir entre eux (entre Le Diben et Locquirec surtout), ce qui devait entraîner un certain relèvement des cours à l'achat. D'autre part, certains mandataires parisiens n'hésitent pas à venir sur place contacter les pêcheurs, et actuellement les plus avertis d'entre ces derniers, titulaires d'une carte de pêcheurs-expéditeurs, acheminent directement leur pêche, par chemin de fer, vers les Halles Centrales de Paris. L'écart entre les prix obtenus est important ; voici, à titre indicatif, le tableau des prix pour la saison 1957 :

Prix des mareyeurs :

- Locquirec : 150, puis 200 frs les gros (100 frs les petits).
- Le Diben : 220 frs les gros.

Prix payés par les mandataires :

250 frs le kilo en moyenne (150 frs les petits), s'élevant jusqu'à 320 frs le kilo au moment des fêtes de Noël (toutes grosseurs).

Ainsi, lors des fêtes de fin d'année, le pêcheur gagnait de 100 frs à 150 frs en supplément par kilo en expédiant lui-même directement le produit de sa pêche ! Il faut dire que, au même moment, aux éventaires des écaillers parisiens, l'oursin trégorrois se vendait jusqu'à 120 frs l'unité, soit 800 à 900 frs le kilo.

Ainsi, le commerce des oursins évolue, depuis quelques années, *vers un affranchissement progressif du pêcheur à l'égard de la tutelle que les mareyeurs-expéditeurs faisaient peser sur les prix, et vers un raccourcissement du circuit commercial.* Certains mareyeurs se rattrapent en fixant des tarifs encore plus bas aux pêcheurs à pied non inscrits maritimes (80 frs le kilo à Locquirec en 1957, 100 frs aux environs de Noël), que ces derniers sont bien obligés d'accepter. Mais, dans l'avenir, l'apparition de nouveaux procédés commerciaux (l'établissement projeté d'un marché-gare à Morlaix, par exemple) pourrait permettre à la totalité des pêcheurs de vendre directement leur pêche aux mandataires, et, de ce fait, d'en tirer un meilleur revenu.

La pêche aux oursins est actuellement très rentable : un bon pêcheur ramène chaque jour, par temps favorable, de 70 à 100 kilos d'oursins, ce qui représente pour lui, suivant l'époque, une valeur moyenne de 15.000 à 30.000 frs (2). Mais, il est à craindre qu'une pêche trop active ne dépeuple rapidement les lieux où se complaisent les oursins, limités à une étroite frange littorale, ce qui interromprait l'activité hivernale des pêcheurs trégorrois et risquerait de faire réapparaître la gêne saisonnière dans des milieux demeurés généralement fort modestes.

(2) Comme il y a en général 2 marins à bord, cela fait, compte tenu de la part du bateau, un gain de 5.000 à 10.000 francs par jour pour un simple matelot.